

Une cabine de télémédecine dans les résidences seniors

Grâce à une cabine de télémédecine intégrée, la résidence pour seniors de Cluny est un intermédiaire entre le maintien à domicile et la maison de retraite. Un type d'hébergement qui se développe en France.

Le Clos Lamartine de Cluny (Saône-et-Loire, 4835 habitants) est la première résidence non médicalisée pour seniors à intégrer dans ses locaux une cabine de télémédecine, gratuitement accessible aux résidents comme aux non résidents. Ludovic Savariello, directeur général de Sairenor, a conçu ce « village dédié au bien-être des personnes âgées ». Il loue la cabine (Consult-Station) à la société fondatrice H4D pour 2 700 euros par mois pendant quatre ans. « C'est un atout en matière de prévention santé, explique-t-il. Il suffit à la personne de se laisser guider par des instructions simples pour que soient automatiquement mesurés sa tension artérielle, son rythme cardiaque, son taux d'oxygène sanguin, son poids, sa taille et sa température ».

Un confort sécurisé

Cette cabine permet aux résidences Sairenor de se positionner comme intermédiaire entre le maintien à domicile et la maison de retraite. Chaque résident peut transmettre à son médecin un bilan de santé régulier, avec par exemple un historique de suivi sur un mois. La cabine peut aussi fonctionner en mode de télésurveillance et proposer des fonctions supplémentaires de visioconférence. Il est également possible d'effectuer divers examens (ORL, électrocardiogramme). « En accord avec l'Agence régionale de santé (ARS), une telle cabine peut être intégrée au schéma de permanence de soins, précise Ludovic Savariello. Cela a déjà été validé par l'ARS du Var. » Le médecin ou les services d'urgence de garde sont ainsi à même de juger s'il faut ou non intervenir au domicile, et avec quels moyens.

D'après le docteur Franck Baudino, fondateur de H4D, « la cabine offre une proximité de soins pour les patients habitant dans des lieux isolés. C'est un support pour les gardes de nuit et de week-end, qui peut également inciter les médecins à s'installer dans des zones peu pourvues en praticiens ». Autres clients visés : les collectivités territoriales et les casernes de pompiers.

Des tarifs adaptés

Les 35 appartements du Clos Lamartine sont équipés pour le confort et la sécurité¹ des occupants. « Les seniors viennent ici pour se sentir moins seuls et plus protégés, commente Ludovic Savariello. Il y a une niche commerciale à occuper, puisque les maisons de retraite sont fréquentées par 28 % de seniors peu dépendants. » Le niveau des loyers est en adéquation avec la majorité des revenus



▲ Pour visionner une vidéo de la Consult-Station en fonctionnement : h-4-d.com et www.retraite-cluny.fr

des retraités. A Cluny, un T2 de 36 m² (hors consommation d'eau, d'électricité et de chauffage) se loue 750 euros TTC (pour un prix d'achat de 90 000 euros HT). « Nous parvenons à réduire nos coûts parce que Le Clos Lamartine est un prototype déclinable à l'identique ailleurs. Nous avons aussi breveté un système de construction plus rapide. Le bâtiment basse consommation et la domotique permettent de réduire les charges », poursuit Ludovic Savariello. Ajoutons que les résidences sont bâties sur des terrains municipaux, négociés aux prix du domaine et donc inférieurs à ceux des terrains privés. Sairenor travaille en partenariat avec des bailleurs sociaux ou des caisses de retraite. « Pour déterminer si un territoire est propice à une implantation, achève Ludovic Savariello, nous tenons une réunion publique avec l'équipe municipale et évaluons l'intérêt manifesté par la population. Il faut impérativement que la résidence se situe dans un endroit où il est possible de faire ses courses à pied, et qu'il existe un tissu associatif et médico-social suffisant, propre à assurer les services de la résidence comme le portage de repas. » Actuellement, 16 autres résidences Sairenor sont en cours de réalisation en France, dans des communes de 5 000 à 100 000 habitants. **JDM**

Chantal Béraud

NOTE 1. www.retraite-cluny.fr